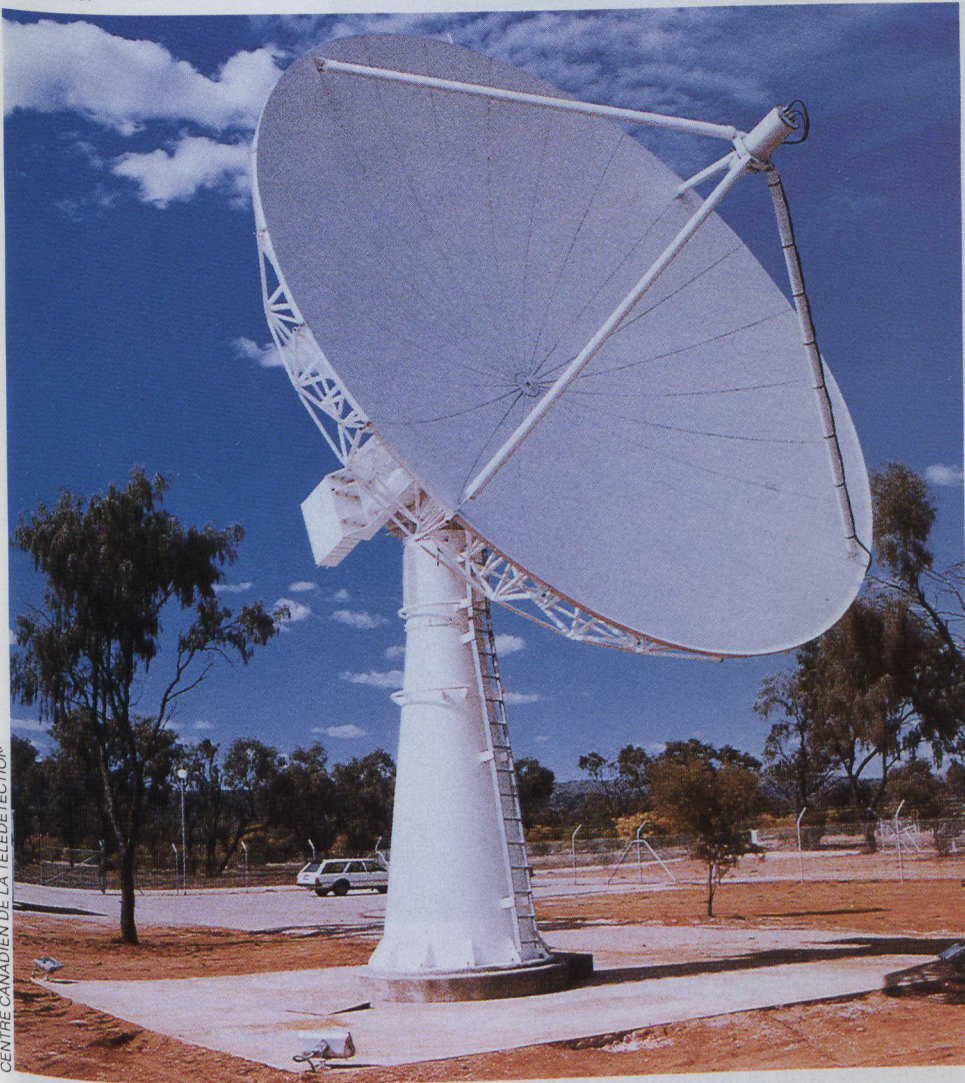


Le Canada, un pays branché sur les activités internationales

Station terrestre canadienne construite en Australie.



CENTRE CANADIEN DE LA TÉLÉDETECTION

Plus d'une centaine de pays bénéficient aujourd'hui de notre compétence. L'industrie canadienne a fourni au Brésil deux systèmes de télécommunications par satellite et une station terrienne. La Suisse et le Liberia, entre autres pays, ont acheté des stations terriennes fabriquées ici, et l'Arabie saoudite s'est dotée quant à elle d'un réseau téléphonique canadien. L'Inde s'approvisionne en matériel de bureautique chez nous, et l'Indonésie s'est tournée vers le Canada pour la mise en place d'un système de télé-enseignement universitaire. La République populaire de Chine, pour sa part, a bénéficié de notre savoir-faire en matière de gestion du spectre des radiofréquences.

Protection et liberté de communication

Le traitement automatique de l'information ne cesse de prendre de l'essor. De vastes quantités de données peuvent être transmises en quelques secondes au-delà des frontières, voire même à travers les continents. Le gouvernement canadien, très sensible au problème de la protection de la vie privée et afin de trouver des solutions législatives, a adhéré en 1984 aux *Lignes directrices régissant la protection de la vie privée et les flux transfrontières de données de caractère personnel* de l'**Organisation de coopération et de développement économiques** (OCDE).

Rappelons que l'une des missions de l'OCDE est de promouvoir l'expansion et le développement économiques, et de contribuer ainsi à l'expansion du commerce mondial. Cet organisme se compose de 24 pays industrialisés ayant tous souscrit à ces *Lignes directrices*, et au nombre desquels on compte les plus importants partenaires commerciaux du Canada, soit les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne.

L'OCDE a pris conscience de la nécessité de protéger la vie privée et de veiller à ce que les nouvelles législations n'instaurent pas de mesures protectrices susceptibles d'entraver indûment le commerce mondial. *Les Lignes directrices* ont donc comme double objectif de promouvoir la protection des renseignements de caractère personnel et de garantir la poursuite du libre flux des données entre les pays membres.

Au sein de l'UIT

Le Canada a constamment manifesté sa confiance à l'égard de la collaboration internationale et de l'extension des réseaux internationaux. Depuis le début du siècle, il est membre actif des comités de l'**Union internationale des télécommunications** (UIT). Grâce à la combinaison des efforts du gouvernement et de l'industrie, le Canada joue un rôle administratif et technique d'importance sur cette tribune internationale. Parmi les contributions techniques à la pointe du progrès qui soutiennent les engagements constants des délégués, on note : la transmission de données, la commutation numérique et la signalisation, la télématique, les réseaux numériques avec intégration des services, l'exploitation et l'entretien, les communications radio hyperfréquences et les satellites de radiodiffusion.

Le Canada a apporté sa contribution dans le cadre du programme de travail de la Commission internationale en vue du développement mondial des télécommunications, et il aide de son mieux l'UIT et les administrations internationales de télécommunications à mettre ses recommandations en pratique. Il a renouvelé ses engagements à l'égard du système de partage de la formation de l'UIT.